

6 Faits divers & Justice

Escroquerie en bande organisée à Moanda Ils vendaient du sable à la place de l'or

Styve Claudel ONDO
MINKO

Libreville/Gabon

Le cerveau de ce gang présumé d'arnaqueurs, Ferdinand Mvouala, vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Franceville. Parmi ses nombreuses victimes, un Ouest-africain, qui a perdu 12 millions de francs.

FERNAND Mvouala, un Gabonais de 41 ans et deux autres compatriotes actuellement en fuite, se seraient rendus auteurs d'escroquerie en bande organisée à Moanda, le chef-lieu du département de la Lébombi-Leyou. Le trio aurait extorqué la somme de 12 millions de francs à Diakité Abdoulaye, un commerçant Malien. Et ce, avec la complicité du propre frère de l'Ouest-africain, le nommé Mamadou Touré, qui a été incarcéré à la prison centrale de Franceville, en janvier 2016 dernier. Déféré devant le procureur de la localité, hier à la première heure, Mvouala, ancien pensionnaire de ladite prison récemment relaxé, a été renvoyé à la maison

d'arrêt. Il fait l'objet de deux mandats de dépôt. Les faits pour lesquels la bande d'escrocs présumés se retrouve dans le collimateur de la justice remontent à huit mois. Fernand Mvouala, Brands Miyogo Ngouamoutou et un certain Fire entrent en contact avec Mamadou Touré. Celui-ci les met en relation avec son frère Diakité Abdoulaye, un commerçant nanti auprès duquel les Gabonais se font passer pour des pseudo-orpailleurs. Ils assurent être en mesure de lui fournir de l'or de bonne qualité. Aussi, demandent-ils à l'homme d'affaires une somme de 12 millions de francs, pour acquérir les 600 grammes environ du métal précieux en leur possession. Reste que, l'or proposé à la vente se présente sous la forme de grains de sable! Mieux, le groupe aurait même suggéré au Malien de le mettre en contact avec un Européen à même de reprendre le produit à 35 000 francs le gramme. "Après avoir reçu des garanties suffisantes de fructification de ses dépenses, le client n'a plus eu le moindre doute pour conclure l'affaire avec ses

interlocuteurs. Le premier jour, Diakité Abdoulaye a d'abord déboursé 800 000 francs. A la suite, il a procédé à des versements périodiques, jusqu'à ce qu'il atteigne les 12 millions de francs", indique une source policière proche du dossier. Après s'être acquitté de sa part de contrat, l'acheteur exige d'entrer en possession des 600 grammes du métal promis. Malheureusement, il n'en sera rien, puisque les membres du groupe fondent dans la nature. Cependant, si les traces de Fernand Mvouala, Brands Miyogo Ngouamoutou et Fire paraissent difficiles à retrouver, ce n'est pas le cas pour Mamadou Touré. Aussi, Diakité Abdoulaye décide-t-il de porter plainte contre son compatriote. Etant donné que c'est ce dernier qui l'a mis en relation avec les Gabonais. C'est ainsi que l'intéressé est neutralisé, le lundi 18 janvier 2016 et écroué. Le trio d'escrocs réapparaît, cependant le vendredi 9 septembre courant, à la recherche de quelqu'un d'autre à gruger. C'est Alfred Ndonda qui a le malheur de croiser le chemin des pseudo-



La prison centrale de Franceville dans laquelle séjournait à nouveau Ferdinand Mvouala.

orpailleurs qui déroulent aussitôt un mode opératoire presque similaire. "Fernand Mvouala et ses complices font croire au plaignant qu'ils détiennent une importante quantité d'or sur le site d'orpaillage de Boukou, sur la route de Bakoumba. Mais que dans un premier temps, ils ont

besoin d'acheminer le produit sur Moanda. Aussi, sollicitent-ils de Fernand un prêt de 150 000 francs, en vue de régler les frais de transport". Ils exigent ensuite à la victime 6 millions de francs pour avoir accès au produit. Mais, méfiant, Alfred Ndonda demande d'abord à recou-

vrer l'argent prêté à ses interlocuteurs. En vain. Flairant l'arnaque, la victime se rapproche du commissariat de Moanda, et la souricière mise en place permettra aux éléments de cette unité d'interpeller Ferdinand Mvouala, le vendredi 16 septembre dernier.

Fait d'ailleurs/Cameroun

Un pasteur enceinte deux sœurs mineures

AFP

Bamenda/Cameroun

UNE rocambolesque affaire de relation sexuelle entre un guide spirituel et deux adolescentes secoue depuis le début du mois de septembre 2016 Bamenda, le chef-lieu de la Région du Nord-ouest du Cameroun. Âgée de 18 ans, Marie Claire Akombom porte une grosse de six mois. Et sa sœur cadette, Brenda Nyingmah, 14 ans, porte elle aussi une grossesse, mais de trois mois. L'auteur de ces deux grossesses est le Pasteur Emmanuel Kokhi, âgé de 29 ans. Ces trois personnes ont été présentées à la presse dernièrement par la brigade de gendarmerie du quartier Kedjom Kekuh. Les hommes en tenue les avaient interpellés suite à une plainte déposée par Grâce, Tsibuh Toh, la génitrice des deux filles. Selon les déclarations recueillies de part et d'autre par la gendarmerie, l'histoire commence depuis environ cinq ans quand, contre l'avis de leur mère, les

deux enfants sont enrôlés à "The Crosse Over Ministry", l'une des nombreuses églises de réveil qu'on dénombre dans ce pays. À peine arrivées, les deux adolescentes sont devenues les conquêtes d'Emmanuel Kokhi, qui exerce dans cette congrégation comme pasteur. Soupçonnant une relation insidieuse entre le jeune Pasteur et ses enfants, Grâce Tsibuh Toh dit avoir tenté, en vain, de récupérer ses progénitures. "Regardez mes enfants, le pasteur les a détruits. C'est depuis quatre ans que je cherche à sortir mes enfants de cette église. Parce que le comportement de ce pasteur me faisait toujours croire qu'il n'est pas bien. Ma famille et moi sommes allés porter plainte dans les services de la Sous-préfecture et à la gendarmerie. Mais, plusieurs fois, le Pasteur a été arrêté puis relâché. Les gens du village ont même violenté le Pasteur pour qu'on le fasse partir d'ici. Rien n'a été fait pas les autorités. Quand ma première fille est tombée enceinte, elle a caché qui était le père de sa grossesse parce

qu'elle subissait les menaces du Pasteur. C'est ma deuxième fille qui a eu courage de tout déballer, quand j'ai constaté qu'elle était aussi enceinte. C'est devant les gendarmes que sa grande sœur a aussi déclaré que le même Pasteur est celui qui l'a engrossé. Voilà, si les autorités nous avaient écoutés, on n'en serait pas là", s'insurge Grâce Tsibuh face à la presse. L'accusé ne nie pas les faits! Pis, il estime qu'il a mis en pratique une exigence divine. "J'ai obéi à une volonté de Dieu. C'est une chose spirituelle qui est derrière cet acte, si je vous explique cette bataille spirituelle, vous n'allez pas comprendre. Mais, j'accepte de prendre en charge ces deux sœurs et les enfants qu'elles vont accoucher" a-t-il déclaré. Emmanuel Kokhi qui a la réputation d'un coureur de jupons, est le prototype de "Bonbon Pasteur", personnage d'une musique ivoirienne. Depuis quelques jours, il médite sur son sort dans les cellules de la gendarmerie en attendant une éventuelle incarcération à la prison de Bamenda.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 juillet 2016
AU 30 septembre 2016

-25%
de Remise pour
tous clients



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

Nos points de ventes

ZI OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45

OKALA à coté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs: **+241 04 84 08 00 / 06 00 82 00**

Offre valable du 15 juillet au 30 septembre 2016, uniquement sur paiement comptant. Dans la limite des stocks disponibles. Photo non contractuelle